



Pas de classification

## Document de référence à la norme ISO 17034:2016 pour l'évaluation en vue de l'accréditation des producteurs de matériaux de référence

Document n° 402.fw

N° d'identité. Action : \_\_\_\_\_ N° d'accréditation : SRMS

OEC évalué : \_\_\_\_\_

Personne de contact de  
l'OEC : \_\_\_\_\_

Sites évalués (lorsque  
l'OEC possède plusieurs  
sites) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de l'évaluation : \_\_\_\_\_

Responsable d'évaluation : \_\_\_\_\_

Expert(es) technique(s) : \_\_\_\_\_

Expert(es) technique(s) : \_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

<b>A</b>	<b>Généralités</b> .....	<b>4</b>
<b>B</b>	<b>Informations sur l'identité juridique et les activités du requérant</b> .....	<b>5</b>
<b>C</b>	<b>Points de la norme ISO 17034:2016</b> .....	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Exigences générales</b> .....	<b>6</b>
4.1	Domaine contractuel .....	6
4.2	Impartialité .....	6
4.3	Confidentialité .....	6
<b>5.</b>	<b>Exigences structurelles</b> .....	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b>Exigences en matière de ressources</b> .....	<b>7</b>
6.1	Personnel .....	7
6.2	Sous-traitance .....	7
6.3	Achats d'équipements, de services et de fournitures .....	8
6.4	Installations et conditions ambiantes.....	8
<b>7.</b>	<b>Exigences techniques et de production</b> .....	<b>8</b>
7.1	Exigences générales .....	8
7.2	Planification de la production .....	8
7.3	Maîtrise de la production.....	9
7.4.	Manutention et stockage des matériaux.....	9
7.5.	Traitement des matériaux .....	10
7.6.	Procédures de mesure.....	10
7.7.	Equipement de mesure.....	10
7.8.	Intégrité et évaluation des données .....	10
7.9.	Traçabilité métrologique des valeurs certifiées .....	11
7.10.	Evaluation de l'homogénéité .....	11
7.11.	Evaluation et surveillance de la stabilité.....	11
7.12.	Caractérisation .....	11
7.13.	Attribution des valeurs de propriétés et leurs incertitudes .....	12
7.14.	Documents et étiquettes relatifs aux MR.....	13
7.15.	Service de distribution .....	13
7.16.	Maîtrise de la qualité et des enregistrements techniques.....	14
7.17.	Gestion des travaux non conformes.....	14
7.18.	Réclamations.....	14
<b>8.</b>	<b>Exigences relatives au système de management</b> .....	<b>15</b>
8.1.	Options .....	15
8.2.	Politique qualité .....	15
8.3.	Documentation générale du système de management .....	16
8.4	Maîtrise des documents du système de management .....	16
8.5.	Maîtrise des enregistrements.....	16

8.6	Revue de direction.....	16
8.7.	Audits internes.....	17
8.8.	Actions face aux risques et opportunités.....	17
8.9.	Actions correctives.....	18
8.10.	Amélioration.....	18
8.11.	Retour d'information des clients.....	18
<b>D</b>	<b>Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF .....</b>	<b>19</b>

## A Généralités

Les bases de ce document sont la norme internationale pour l'accréditation du type d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) mentionné dans le titre de ce document et les documents pertinents pour ce domaine de l'European co-operation for Accreditation (EA) et de l'International Accreditation Forum (IAF) resp. de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). Ce document a repris la structure et la numérotation des chapitres de la norme internationale concernée.

L'objectif de ces documents de référence est principalement de maintenir le temps investi par les équipes d'évaluation pour l'évaluation et sa préparation à un niveau le plus bas possible. Pour ce faire, l'OEC prépare en amont de l'évaluation les documents nécessaires et donne des indications sur l'application de la norme. Cela permet également de réduire le temps investi par l'équipe d'évaluation et donc également significativement les coûts pour l'OEC.

Pour compléter les documents de référence, la possession de la norme respective et une bonne compréhension des exigences correspondantes sont des prérequis. Les normes sont payantes et peuvent être commandées auprès de l'Association Suisse de Normalisation ([www.snv.ch](http://www.snv.ch)).

Les organismes qui ont fait une demande d'accréditation doivent indiquer pour chaque point de ce document les règles formulées dans leur système de management (p. ex. chapitre dans le manuel du système de management ou directive) et fournir les explications nécessaires pour permettre une bonne préparation de l'évaluation. Pour les exigences non applicables, prière d'indiquer « n.a. » (non applicable) dans la colonne « Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité » et de fournir une justification. Le document dûment rempli doit être remis au/à la responsable d'évaluation compétent/e au plus tard deux mois avant l'évaluation selon le document 741 du SAS « Règles relatives à l'accréditation ».

Lors de l'évaluation, l'OEC doit fournir la preuve que les exigences du chapitre traitant des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 sont pleinement mises en œuvre. Dans l'option B, le/la requérant/e ou l'OEC accrédité dispose d'un système de management selon la norme ISO 9001 qui sert de base pour la mise en œuvre des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 et il peut en exploiter les synergies. Les exigences en matière de revue de direction et d'audits internes vont, entre autres, au-delà des exigences d'un système de management selon ISO 9001. De ce fait, il ne suffit pas de documenter simplement la mise en œuvre d'un système de management selon ISO 9001 en tant qu'option B. Les preuves de la mise en œuvre sous l'option B doivent être documentées comme sous l'option A, c'est-à-dire intégralement dans la partie correspondante du document de référence.

Pour compléter les diverses cases du document de référence, veuillez tenir compte des principes suivants :

- Description brève et concise de la situation ;
- Renvoi le plus précis possible aux documents pertinents avec indication des chapitres ;
- Les liens aux informations publiées en ligne doivent être indiqués de façon complète ;
- Si des documents ne peuvent être consultés que sur place et n'ont pas été remis au préalable, il est important de le spécifier ;
- Des références compréhensibles à des indications déjà décrites (p.ex. voir ci-dessus ou idem) sont admissibles ;
- Les réponses Oui/Non sans fournir de justificatifs ou des motifs doivent être évitées ;
- Les exigences normatives non applicables doivent être marquées comme « n. a. » (non applicable) et doivent être justifiées en conséquence.

## B Informations sur l'identité juridique et les activités du requérant

		Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité
B.1	Nom et adresse de l'entreprise (selon doc. SAS 738) :	
B.2	Nom et adresses des agences et sites (selon doc. SAS 738) :	
B.3	Inscription au registre du commerce : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Où ?</li> <li>• Numéro ?</li> <li>• Pour quoi (domaine d'activité) ?</li> </ul>	
B.4	Partie d'un office cantonal ou fédéral ? Annotation : indications sur les bases légales / légitimation	
B.5	Participations existantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>actives</u> (l'entreprise participe dans les entreprises suivantes ; étendue de la participation ?)</li> <li>- <u>passives</u> (les entreprises suivantes participent également dans cette entreprise ; étendue de la participation ?)</li> </ul>	
B.6	Nom et adresse du producteur de matériaux de référence :	
B.7	Domaine d'activité du producteur de matériaux de référence :	
B.8	Domaine d'activité, pour lequel l'accréditation a été demandée ou existe déjà :	
B.9	Dans quels pays les prestations de services sous l'accréditation doivent-elles être proposées ?	

## C Points de la norme ISO 17034:2016

La numérotation des questions correspond aux points respectifs de la norme.

### 4. Exigences générales

#### 4.1 Domaine contractuel

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.1.1	a)	
	b)	
4.1.2		
4.1.3		

#### 4.2 Impartialité

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.2.1		
4.2.2	a)	
	b)	
	c)	
	d)	

#### 4.3 Confidentialité

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.3.1		
4.3.2		

### 5. Exigences structurelles

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.1		
5.2		
5.3		
	a)	

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
5.4		
	a)	
	b)	
	c)	

## 6. Exigences en matière de ressources

### 6.1 Personnel

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	6.1.1	
	6.1.2	
	6.1.3	
	6.1.4	
	6.1.5	
	6.1.6	

### 6.2 Sous-traitance

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	6.2.1	
	6.2.2	
	6.2.3	
	6.2.4	
	6.2.5	
	6.2.6	
	6.2.7	

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.2.8		

### 6.3 Achats d'équipements, de services et de fournitures

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.3.1		
6.3.2		
6.3.3		
6.3.4		

### 6.4 Installations et conditions ambiantes

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.4.1		
6.4.2		
6.4.3		
6.4.4		

## 7. Exigences techniques et de production

### 7.1 Exigences générales

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.1		

### 7.2 Planification de la production

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.2.1		
7.2.2		
7.2.3		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	



17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.2.4	e) f) g) h) i) j) k) l) m) n) o) p) q) r) s) t) u)	

### 7.3 Maîtrise de la production

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.3		

### 7.4. Manutention et stockage des matériaux

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.4.1	7.4.2	7.4.3
7.4.4	7.4.5	7.4.6

### 7.5. Traitement des matériaux

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.5.1	a) b) c) d) e) f) g) h) i)	
7.5.2		

### 7.6. Procédures de mesure

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.6		

### 7.7. Equipement de mesure

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.7		

### 7.8. Intégrité et évaluation des données

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.8.1		
7.8.2	a) b) c) d)	
7.8.3		

### 7.9. Traçabilité métrologique des valeurs certifiées

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.9.1		
7.9.2		
7.9.3		
7.9.4		
7.9.5		
7.9.6		

### 7.10. Evaluation de l'homogénéité

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.10.1		
7.10.2		
7.10.3		
7.10.4		
7.10.5		

### 7.11. Evaluation et surveillance de la stabilité

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.11.1	a) b) c) d) e) f)	
7.11.2		
7.11.3		

### 7.12. Caractérisation

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.12.1		

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.12.2 7.12.3 a) b) c) d) e) 7.12.4 a) b) 7.12.5		

### 7.13. Attribution des valeurs de propriétés et leurs incertitudes

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.13.1 7.13.2 a) b) c) d) e) 7.13.3 7.13.4 7.13.5 7.13.6 a) b) c) d)		

### 7.14. Documents et étiquettes relatifs aux MR

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.14.1 7.14.2  a) b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) l)  7.14.3  a) b) c) d) e)  7.14.4 7.14.5		

### 7.15. Service de distribution

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.15.1 7.15.2 7.15.3 7.15.4 7.15.5		

### 7.16. Maîtrise de la qualité et des enregistrements techniques

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.16.1		
7.16.2		
7.16.3		
7.16.4		
7.16.5		
7.16.6		
7.16.7		
7.16.8		

### 7.17. Gestion des travaux non conformes

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.17.1		
7.17.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
	h)	
7.17.3		

### 7.18. Réclamations

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.18.1		
7.18.2		
7.18.3		
7.18.4		
7.18.5		

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.18.6 a) b) c) 7.18.7 7.18.8 7.18.9 7.18.10		

## 8. Exigences relatives au système de management

### 8.1. Options

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.1.1 8.1.2 8.1.2.1 8.1.2.2 8.1.2.3 8.1.3	<p><b>Généralités</b></p> <p><b>Option A</b></p> <p><b>Option B</b></p> <p>Systeme de management mis en place et certifié selon les exigences de la norme ISO 9001</p>	

### 8.2. Politique qualité

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.2.1 8.2.2 8.2.3 a) b)		

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	c) d) 8.2.4	

### 8.3. Documentation générale du système de management

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	8.3	

### 8.4 Maîtrise des documents du système de management

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	8.4.1 8.4.2 a) b) c) d) e) f)	

### 8.5. Maîtrise des enregistrements

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	8.5.1 8.5.2	

### 8.6 Revue de direction

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	8.6.1 a) b) c) d)	



17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.6.2	e) f) g) h) i) j) k)	

### 8.7. Audits internes

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.7.1 8.7.2 8.7.3 8.7.4		

### 8.8. Actions face aux risques et opportunités

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.8.1  8.8.2  8.8.3	a) b) c) d) a) b) c)	

### 8.9. Actions correctives

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.9.1	<b>Généralités</b>	
8.9.2	<b>Analyse des causes</b>	
8.9.3	<b>Choix et mise en œuvre d'actions correctives</b>	
8.9.3.1		
8.9.3.2		
8.9.3.3		
8.9.4	<b>Surveillance des actions correctives</b>	
8.9.5	<b>Audits complémentaires</b>	

### 8.10. Amélioration

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.10.1		
8.10.2		
8.10.3		

### 8.11. Retour d'information des clients

17034	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.11.1		

## D Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF

Référence	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
ISO/IEC 17025		
§ 6.4		
§ 6.5		
§ 7.2		
§ 7.6		
§ 7.7		
§ 7.8		
ISO Guide 31		
ISO Guide 35		

\* / \* / \* / \* / \*